



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1183) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE LOUDIERES A
L'ASSOCIATION «CFB451 », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-26-170
EN DATE DU 13 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au maire ;

VU la demande de l'Association du « CFB 451 » représentée par son Président Monsieur Gérard BONO, dont le siège est situé 11 rue du 14 juillet –MCVA-, 94270 Le Kremlin-Bicêtre, d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle dans la salle Loudières, les 12 et 26 mai 2026 de 12h00 à 16h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association du « CFB 451 » représentée par son Président, Monsieur Gérard BONO, dont le siège est situé 11 rue du 14 juillet –MCVA-, 94270 Le Kremlin-Bicêtre, une convention de location de salles pour un montant de 93 € T.T.C. (quatre-vingt-treize euros), afin d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle dans la salle Loudières, les 12 et 26 mai 2026 de 12h00 à 16h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du
patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260513-lmc1H14270H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/05/2026
Date de Publication : 13/05/2026